

Montreal, 2 Mai 1849.

Monsieur,

LES feuilles publiques vous auront appris les tristes événements dont la Capitale vient d'être le théâtre, l'insulte faite à la personne du Gouverneur Général lorsqu'il venait d'accomplir un imposant devoir comme Représentant de Sa Majesté, l'incendie du lieu des délibérations du Parlement par des hommes sans principes et sans loi, et la destruction de la propriété individuelle.

Cette conduite brutale et déshonorante a dû appeler sur eux l'indignation et l'énergique réprobation des honnêtes gens dans toute l'étendue du pays. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'à la nouvelle de ces actes de vandalisme qui souillent la civilisation chrétienne du 19^e siècle, vous avez senti le besoin d'offrir votre appui aux autorités constituées pour rappeler au devoir des hommes égarés et ramener l'ordre dans la société.

Plus les adresses que vous voterez seront fortes et prononcées, plus dans ces circonstances, vous témoignerez de confiance dans le gouverneur général et dans son administration, plus vous leur donnerez d'appui, mieux vous accomplirez votre devoir de bon citoyen. Il faut y songer, si cet appui leur manquait, si le pays leur faisait défaut, ils se retireraient infailliblement et malgré eux pour abandonner le vaisseau de l'état soit à des mains à nous ennemies soit à l'anarchie et la guerre civile.

J'ose me flatter que vous n'hésitez pas à leur donner votre concours dans ces moments difficiles.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et

Très-obéissant serviteur,